

ÉRASMUS + est un projet qui favorise les mobilités et la coopération en Europe. Ce projet doit permettre à nos élèves de valider de nouvelles compétences tout en favorisant chez eux une ouverture culturelle européenne.

La thématique retenue est celle des totalitarismes et la mémoire (TOTEM). Pour cela, nous avons établi plusieurs partenariats avec des établissements scolaires situés en Europe :

- En Autriche, un établissement situé à Vienne, permettra à nos élèves de visiter le camp de concentration de Mauthausen.
- En Espagne, c'est un établissement de Pampelune, qui permettra de découvrir la prison franquiste d'Ezkaba.
- Au Portugal, un établissement de Lisbonne fera découvrir des lieux en lien avec la dictature de Salazar, et nous présentera l'histoire du diplomate Aristides de Sousa Mendes.
- A Oloron, les jeunes européens découvriront l'histoire du camp de Gurs.

Ainsi que l'ensemble des familles dont les enfants sont concernés par ce partenariat.

Les classes retenues pour participer au projet ÉRASMUS + sont au nombre de deux: la classe de 3^{ème}1 du collège Tristan Derème et la classe de 2^{nde}1 du lycée Jules Supervielle, ce qui vient renforcer la liaison collège-lycée au sein de notre cité scolaire.

Le déroulé du projet ÉRASMUS+, se fera sur deux années avec deux périodes de mobilité, situées en mars 2020 et en décembre. Attention, il est important de préciser que ces mobilités ne sont pas des échanges et se feront avec un groupe restreint d'élèves dans chacun des pays partenaires.

Sur le plan pédagogique, nous voulons croiser les regards autour de la thématique des totalitarismes, de la mémoire et dans le même temps renforcer la notion de citoyenneté européenne avec le partage de valeurs communes.

Sur le plan pratique, on instaure une interdisciplinarité entre le collège/lycée et entre les disciplines avec l'Histoire-Géographie, l'Espagnol, l'Anglais, les Lettres, la Philosophie et les Arts plastiques.

Deux temps forts vont couronner ce travail avec:

- La mise en place d'un prix littéraire. Chaque établissement réalisera une œuvre originale en liaison avec un ouvrage de référence.
- La découverte des lieux de mémoire dans chacun des pays visités, donera lieu à une production (flyer, grille de lecture...) qui sera éditée et diffusée localement. Nos élèves deviendront alors des « passeurs de mémoire ».

ÉRASMUS+, nous impose des impératifs techniques et financiers qui ne permettent pas de faire partir la totalité des élèves d'une classe chaque année, ce qui implique de faire des choix.

Côté collège, il semble envisageable que sur l'ensemble des 2 années, la totalité des élèves puisse participer à une mobilité. Pour 2020, la priorité sera donnée aux élèves susceptibles de ne pas poursuivre leurs études à Supervielle.

Côté lycée, seul le niveau de seconde est concerné par le projet Érasmus. Environ 15 élèves participeront donc aux mobilités extérieures. Le choix se fera selon deux critères : l'investissement et la motivation, éléments pris en compte lors des séances de travail qui se dérouleront sur le temps libre des lycéens.

Dans tous les cas, l'élève qui aura participé au projet obtiendra un passport européen, passeport qui sera pris en compte les années suivantes dans le cadre de Parcoursup, que l'élève soit simple accueillant ou membre de l'une des mobilités.